

LE BROUILLARD ÉCOLOGIQUE

En guise de préambule : la planète ?

Les problèmes écologiques ont bouleversé notre manière de concevoir le monde. Les impératifs dictés par le réchauffement climatique, mais aussi ceux relatifs au risque nucléaire, remettent fortement en question une économie qui n'aurait pour seul objectif que le profit, la croissance, l'exploitation des ressources naturelles, sans se soucier des graves conséquences d'une telle fuite en avant.

Mais lorsque les discours officiels, relayés du reste par nombre d'associations, prennent comme unique critère d'appréhension de la nature l'aspect scientifique, rationnel, le trouble est jeté dans des esprits qui persistent à avoir une relation sensible et affective avec cette dernière. Certaines dispositions ignorant, voire méprisant, cette autre perspective de la question provoquent, en réaction, un refus des agressions de la nature pour le bien de la planète.

Certains types d'énergies renouvelables envahissent les montagnes, grignotent progressivement les forêts, ont une empreinte carbone défavorable, tout ceci sur fond de (très) gros sous...

Il se présente alors quelques questions qui alimentent un brouillard idéologique. Quand on proclame haut et fort que l'on agit pour la planète, il importe de définir cette dernière. Dans ce contexte rhétorique, c'est quoi la planète ? Encore une fois, nous assistons à une fuite du sens des mots. Planète devient un concept flou, poétisé, plus ou moins assimilé à l'atmosphère, le leitmotiv d'une liturgie populaire.

Force est de constater que nous sommes en présence de projets qui contribuent à l'étalement urbain, qui investissent des zones sauvages, qui donc colonisent la nature pour, soit disant, le bien de la planète. Quand on rase des hectares de forêt afin d'installer un parc photovoltaïque, on argue que c'est dans le but de contribuer à la préservation de cette dernière, mais l'on se garde bien de d'employer le mot « nature ». La nature ne ferait donc pas partie de la planète ? ces notions seraient-elles dissociées ? La notion de planète doit-elle établir une sélection artificielle entre ses différentes composantes, dont une majeure, la nature ? On est en présence du mythe de l'échelle (la dimension) qui autoriserait l'exclusion que recouvre le terme de « planète » employé aujourd'hui : les effets locaux de la colonisation de la nature sont psychologiquement externalisés, ne rentrent pas dans la notion générale cosmique, tandis que l'effet local de production énergétique, dilué dans une vaste pieuvre industrielle, est positivé par postulat comme étant source de santé pour la « planète », bien qu'il s'agisse simplement d'éviter une nuisance, dans le meilleur des cas.

Dès lors, l'on constate que la fonction économique est valorisée par l'effet postulé sur la « planète », mais que les effets locaux sur la nature, « ostracisée » arbitrairement, bénéficient d'un silence assourdissant. « Effet postulé », c'est-à-dire la conséquence du mythe instillé comme l'air que l'on respire selon lequel l'énergie propre l'est forcément, ce qui incite à négliger les dommages collatéraux, telle l'empreinte carbone, le recyclage des matériaux, l'efficacité réelle, la limite du potentiel réalisable, le cadre institutionnel recommandé, les avis officiels, la disparition progressive de la nature...

L'absurdité de la différenciation entre planète et nature est un non-dit, mais toutes les dispositions, tous les discours, les articles de médias, l'imposition des sujets, propagent le mythe de celle-ci qui finit par s'ancrer dans les esprits. Le mythe est une parole, oui. Le mythe est un virus : également !

On est tout de même en droit de se poser la question suivante : que se passerait-il si tout le monde en faisant autant ? Que se passerait-il si la généralisation d'une certaine perception de la nature et de la planète autorisait que, partout dans le monde, des zones naturelles et agricoles disparaissent, enfouies sous les panneaux photovoltaïques, que partout poussent des éoliennes et qu'une exploitation intensive des forêts alimente les chaudières à biomasse ?

Mais l'ambiguïté est entretenue, car on veut parvenir coûte que coûte à ses fins, c'est-à-dire à la concrétisation de contrats colossaux. Ainsi, l'on se doit de dissiper ce brouillard afin d'y voir clair, car l'engagement vers les énergies renouvelables pourrait bien être vicié.

Rappelons donc que le versant sud du massif de la Sainte-Baume est d'ores et déjà défiguré (et ce n'est pas fini), que la partie est est en passe de l'être, ceci en dépit de certains avis très négatifs de la DREAL et des préconisations de l'ADEME. De quoi s'interroger...

A/ Un procédé coupable : l'objectivation de la Nature

Ne le voyez-vous pas ? Tous sont écolos maintenant. Les supermarchés, les carrières, les autoroutes, les TGV, l'EDF, la Poste, les banques, tout le monde a endossé l'apparence de la vertu verte.

L'homme, possédant intrinsèquement une forte propension à positiver afin d'évacuer toute angoisse métaphysique, la plupart se satisfait de ces apparences. En gros, on va vers le mieux, et tout baigne.

Dès lors, les professeurs Nimbus peuvent déployer leur rationalité, les écologues des carrières vanter la biodiversité de ces dernières, les autoroutes installer des passerelles pour la circulation de la faune, l'EDF prévoir des systèmes d'effarouchement des volatiles, etc. Les mécanismes psychologiques bien lubrifiés de vert, les carrières peuvent sereinement continuer à défoncer la montagne à coups d'explosifs, les autoroutes à étaler leur ruban noir, l'EDF à construire de nouvelles lignes... Les professeurs Nimbus de l'écologie, ces agents-doubles, conservateurs dissimulés, sont là pour rechercher l'acceptation sociale afin que rien ne change.

Ah, mais au fait, acceptation sociale ou fabrication du consentement ?

L'objectivation de la nature par les professeurs Nimbus se répand dans l'air du temps. Et la protection de celle-ci ne se conçoit plus qu'au travers de la science. Exit le sentiment ! Ce qui est bien pratique pour établir comme principe dominant la sélection des espèces et des espaces à protéger. Si la protection des espaces naturels d'un massif se fait de manière globale, on peut être satisfait. Mais dans le cas où seul

un « cœur » ou des secteurs restreints bénéficient d'un statut protecteur, il y a tout lieu de craindre que les espaces périphériques, auparavant « neutres », risquent de recevoir le statut tacite de réserves à exploiter, évacuant ainsi l'examen d'opportunité.

Toutefois, cette objectivation se heurte frontalement à une part du psychisme humain irréductible à la raison : le sentiment. « La raison a beau crier, elle ne peut mettre le prix aux choses ». C'est le sentiment qui est à l'origine des protections de la nature (Calanques, littoral, Ste-Victoire, Verdon, etc.). Mais maintenant on ne veut plus en entendre parler ; c'est ringard. Ce qui est moderne, c'est ce que nous exposent les professeurs Nimbus afin que rien ne change, voire même que l'on décuple l'exploitation de la nature justifiée de manière subliminale par les agents-doubles.

Mais ici, on fait une grossière erreur d'appréciation : le cœur humain est viscéralement réfractaire à ce qui l'affecte négativement. On peut bien exposer toutes sortes de raisons bien fondées, les relations sentimentales n'écoutent que le cœur. Mais on voudrait que nous fassions un mariage de raison avec la nature. Ça ne marche pas ! Montagnards, grimpeurs, randonneurs, marins, chasseurs, pêcheurs, plongeurs, spéléologues, simples promeneurs, tous font un mariage d'amour avec la nature. Le loisir n'est en fait que l'expression d'un sentiment très profond.

Cet hypocrite mariage de raison, paravent de l'intérêt financier, est prôné par tous les Thénardier de la nature qui ne voient en elle qu'un gros sac d'or, suivis par tous ceux qui ont peur pour leurs fesses et qui s'intéressent à l'environnement par utilitarisme, mais qui s'en moqueraient royalement si leur bien-être ou leur avenir n'était pas menacé.

Le cœur résiste.

Alors les professeurs Nimbus pourront toujours mettre en équations les paysages, venir nous faire un chantage moral aux éoliennes, nous démontrer par $a + b$ qu'une carrière favorise la biodiversité, en somme nous prendre pour des imbéciles, toujours ils se confronteront à la forteresse imprenable du cœur humain.

B/ Nucléaire contre éoliennes

La disproportion criante entre les immenses efforts pour imposer la énergies renouvelables productrices d'électricité, secteur responsable d'environ 10 % des GES en France, et l'absence quasi totale de plans ambitieux de réductions des transports qui génèrent 26% des GES non compris le transport aérien (40% en France selon certaines estimations), ceci nonobstant les 21% du secteur de l'agriculture, a de quoi surprendre. L'argument de la lutte contre les GES focalisée sur la production électrique perdant de son pouvoir de persuasion, on met alors sur la table l'objectif de réduction du nucléaire à 50% à l'horizon de 2025. Imparable !

Ah mais l'équation se pose ainsi : stigmatiser la combustion du pétrole, c'est altérer la sacrosainte économie ; moins de pétrole brûlé, moins de consommation, moins de taxes, moins de profit, moins de croissance etc. ; tandis que de mettre des éoliennes et des parcs photovoltaïques partout, vouer les forêts au vampire de l'énergie « biomasse », c'est générateur de profits, d'économie. Le choix est vite fait !

Et puis, comme il faut bien avoir réponse à tout lorsque l'on pose la question de la faible efficacité des éoliennes en termes de réduction des GES, on nous dit que c'est l'ensemble des mesures, le mix énergétique qui est efficient. En définitive, l'association de principes médiocres serait très efficace et justifierait que l'on ne s'attaque aux secteurs majeurs que de loin...

Très séduisant, si ce n'était quelques interrogations qu'on est en droit de se poser : sans douter du rôle contributif des énergies renouvelables, en l'absence de possibilité de stockage massif de l'électricité, la faisabilité d'un tel projet appelle des explications

techniques que l'on n'a pas ; d'autre part, on observe qu'une forte corruption est associée à ces industries et particulièrement aux parcs éoliens. Pour s'en convaincre il suffit d'aller sur Internet : nous sommes alors confrontés à une avalanche de témoignages, d'articles, de rendus de jugements ; tout ceci amène à douter très fortement de la sincérité écologique des entreprises concernées qui se présentent toutes derrière une vitrine philanthropique. Amère déconvenue, et réalisme impitoyable !

Une des entraves à la portée de ce discours se forme autour du principe césarien de catégorisation de ceux qui refusent la colonisation de la nature par les éoliennes (ou les champs photovoltaïques). Si tu n'es pas avec moi, tu es contre moi. On est dans le raisonnement simpliste qui voudrait que, du moment que l'on se déclare contre des éoliennes à tel endroit, on est alors contre les éoliennes, et, ipso facto, pro-nucléaire, donc de droite. Et l'inverse est constaté. Mais ceci est faux, du moins en ce qui nous concerne : on peut vouloir la réduction du nucléaire et refuser que la transition énergétique phagocyte la nature. Sous l'apparence de l'argument du tiers exclu, on nous enferme dans le faux dilemme du genre : c'est blanc ou c'est noir. C'est le jugement binaire à l'emporte-pièce.

Se pose alors la question de la Transition énergétique.

C/ Transition énergétique : est-ce normal que, dès que l'on entend les mots « transition énergétique », l'on tremble pour nos forêts, nos montagnes, nos espaces de liberté ?

« La transition énergétique est le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles, à une société plus sobre et plus écologique » (<http://www.transition-energetique-paca.fr/transition.php>).

L'examen de ce site internet met en lumière deux points : dans ce document, tout concourt à la sacralisation des parcs photovoltaïques, des éoliennes, et de l'énergie à partir de la biomasse, en même temps que l'on avoue son impuissance à résoudre le problème des transports locaux.

L'ensemble se concentre donc sur le triptyque écolo (éolien, photovoltaïque, biomasse) de la production d'électricité.

Selon ce site, les équipements sont modestes : « La transition énergétique qui se base sur le principe d'une production reposant sur de nombreux équipements de petite taille (panneaux solaires, éoliennes, installations bois-énergie...) »

Petite taille ? Projet de 18 éoliennes de 125 m de hauteur à Siou-Blanc (sachant que ces machines peuvent atteindre 200 m), des dizaines d'hectares de panneaux photovoltaïques défigurant le versant sud de la Ste-Baume, quant à l'énergie « biomasse », l'usine de Gardanne est, à n'en pas douter, une installation de « petite taille ».

Nulle orientation éthique quant aux sites d'implantations n'a été trouvée.

Pour résumer, le vœu pieux de la définition de la transition énergétique, outre le secteur de l'économie d'énergie dans le bâtiment,

se traduit essentiellement par la mise en place du triptyque dont on mesure les conséquences lorsque l'on appréhende la colonisation aveugle et scandaleuse du patrimoine naturel et des espaces agricoles.

L'ADEME est abondamment citée dans ce document. On peut le faire également (ou plutôt le refaire).

« Pour être rentables, les centrales photovoltaïques au sol nécessitent une certaine surface, ce qui peut entraîner des conflits d'usage avec des terres agricoles ou forestières. Le déboisement d'une forêt, lieu de stockage du CO₂, pour un projet de centrale solaire au sol pourra avoir un impact négatif en termes de bilan carbone. Afin de prévenir ces conflits, le choix d'implantation doit se porter en priorité sur des surfaces non forestières et impropres à l'agriculture. »

Ce n'est pas vraiment ce qui se fait sur la Sainte-Baume.

Transition énergétique ? Mais qui ne serait pas favorable ? Ce qu'il y a lieu de considérer, tout de même, c'est la forme qu'elle prend. Une transition énergétique qui respecte les espaces naturels, qui s'oriente vers les zones anthropisées, **« non forestières et impropres à l'agriculture »**, on est pour !

Nous nous devons de nous arrêter ici afin de signaler que la commune de **Mazaugues** a l'intention de construire une deuxième centrale photovoltaïque (pourquoi pas une troisième, une quatrième ?) ce qui nécessiterait le **déboisement** (défrichement est une euphémisation, de surcroît péjorative, une minimisation des choses ne correspondant pas à la réalité) d'hectares de forêts. Ce sujet sera développé dans une prochaine newsletter.

Est-ce normal que, dès que l'on entend les mots « transition énergétique », l'on tremble pour nos forêts, nos montagnes, nos espaces de liberté ? Est-ce normal que cette transition énergétique-là dévaste la nature ? On ne pourra jamais s'y résoudre, malgré toutes les démonstrations scientifiques, technocratiques, les kilos de graphiques en tous genres, en dépit des réunions et des débats de la « démocratie

participative », et de tous les discours des prosélytes, ces récitants du dogme. Les plaies de la montagne et les architectes qui les ont produites, on les gardera au fond de nous-mêmes. Le professeur Nimbus est devant un os.

D/ De la propagande à la manipulation psychique

Petite méthode appliquée du professeur Nimbus (dans le rôle de l'agent double). *

En vertu de l'impératif hypothétique déguisé en impératif catégorique, et selon le principe qui consiste à prendre autrui comme moyen et non comme fin (soit en termes plus simples : ce qui est vicié dans le projet, c'est la base, les mobiles économiques, le profit ultime de la réalisation, générateur d'alibis idéologiques), voici exposée la petite méthode à usage des lobbys en vue de constructions de parcs éoliens.

Prémisses.

- 1 l'éolien génère de grands profits ;
- 2 il est facile et rapide à installer dans des zones à la faible valeur foncière ;
- 3 le potentiel est important, notamment en France du fait de la réglementation très favorable (min 500 d'une habitation contre 1km500 en Allemagne et en Angleterre) ;
- 4 l'État est toujours favorable, quelque soit le lieu d'implantation.

Mode d'emploi en vue de la fabr... de l'obtention de l'acceptation sociale.

- 1 jeter son dévolu sur un arrière-pays peuplé de quelques bouseux ;
- 2 s'assurer, auparavant, qu'il ne s'y trouve pas de contestataires virulents, genre zadistes (ça serait vraiment pas de bol !) ;
- 3 envoyer des éclaireurs, assistants du professeur Nimbus, afin d'organiser des réunions ;
- 4 saouler ces esprits simples de données jargonneuses, de graphiques, de mots étranges et ésotériques ;
- 5 les avoir au chantage moral si nécessaire (pour les générations à venir...) ;
- 6 en cas d'objections, transformer les préconisations nationales et européennes en prescriptions locales ;
- 7 ne faire miroiter les dollars aux culs-terreux qu'après toutes les étapes précédentes ;

- 8 mettre des mâts de mesure afin de dégouter un minimum de vent ;
- 9 ne pas se soucier de l'enquête publique ;
- 10 non plus des subventions ;
- 11 en cas de récalcitrants indécrottables, la solution ne sera pas écrite ;
- 12 si l'ensemble de la populace se réfugie derrière l'argument de la beauté des paysages, leur envoyer la section spéciale des paysagistes afin de leur expliquer que, dorénavant, les savants excluent la beauté du paysage qui devient axes, lignes de forces, cônes de vues... ;
- 13 si les péquenots persistent, la section spéciale des paysagistes devra démontrer, ma-thé-ma-ti-que-ment, que l'appréhension sentimentale des paysages est juste culturelle, conditionnée, ringarde, et que, par conséquent, on peut la modifier (pour mettre ces putains d'éoliennes soit dit en passant) ;
- 14 normalement, tout se passera bien ; suite au parc éolien, il restera à leur fourguer une centrale photovoltaïque ;
- 15 pour le photovoltaïque la méthode est la même ;
- 16 champagne !

Allons donc ! On chercherait à manipuler notre psychisme quant à notre perception des paysages ? N'y aurait-il pas un peu de paranoïa dans ce texte ?

Parano, parano... c'est vite dit !

Parano ? et bien lisez attentivement ce qui suit :

Conférence Le développement éolien face aux défis paysagers et d'acceptabilité locale des projets

Conférence réservée aux professionnels / Gratuit pour les adhérents de l'OFAEnR et les représentants des administrations - 450 € HT - 18 mars 2015

Paris - France

La transition énergétique induit un profond changement de notre système électrique et du paysage énergétique, et par conséquent une transformation des paysages mêmes. Le développement de l'éolien s'opère au cœur de ces changements et des défis paysagers et

sociétaux qui y sont liés.

Les objectifs politiques en termes de puissance éolienne installée et les impératifs de rentabilité économique des projets doivent ainsi être en harmonie avec la préservation des paysages et du patrimoine ainsi que l'acceptation des projets par la population locale. Il est donc de la responsabilité de l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement de l'éolien – bureaux d'études, porteurs de projets, décideurs politiques et administrations – que de s'assurer que le développement de l'énergie éolienne et la transition énergétique se fassent avec l'appui de la population.

Afin d'analyser les défis à relever par la filière éolienne à l'égard des questions de paysages et d'acceptabilité locale, l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables (OFAEnR) organise le 18 mars 2015 une conférence franco-allemande intitulée « Le développement éolien face aux défis paysagers et d'acceptabilité locale des projets ». À cette occasion, les questions suivantes seront abordées et discutées :

- Que signifie la notion de « paysage », quelle est sa fonction et quelle valeur lui attribuer ?***
- Dans quelle mesure la protection du patrimoine et les nouveaux paysages de l'énergie sont-ils compatibles ?***
- Quels sont les méthodes et les instruments concrets pour évaluer les qualités et la valeur du paysage ? Quelles implications pour la planification de projets éoliens, notamment pour les services instructeurs ?***
- Différents projets de recherche dans le domaine de la psychologie sociale sont consacrés à la perception subjective des éoliennes. Ces projets permettent-ils de mieux comprendre la sensibilité de la population vis-à-vis des installations et d'améliorer l'acceptation des projets ?***

- *Comment permettre une planification concertée afin d'assurer un développement de l'éolien répondant aux exigences paysagères ?*
- *Comment assurer l'intégration appropriée des installations de nouvelle génération, dont la hauteur peut atteindre 200 mètres, dans les paysages ?*
- *Avec le déploiement de l'éolien, le remplacement des anciennes éoliennes par de nouvelles installations (repowering) va se multiplier au cours des prochaines années. Le repowering permettra-t-il de contribuer à une transformation positive du paysage ?*

La conférence aura lieu dans les locaux du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) à Paris et sera l'occasion d'un échange entre la filière éolienne française et allemande, experts, chercheurs et représentants de l'administration en vue de discuter les questions soulevées et d'identifier des solutions aux défis à relever.

Les inscriptions à la conférence sont dès à présent ouvertes.

La manifestation aura lieu en français et en allemand avec traduction simultanée.

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie - Paris - France

Contacts

- henrike.sommer@developpement-durable.gouv.fr
- Téléphone : +33 (0)1 40 81 12 65

Cette conférence, qui fleure bon le lobbying, a pour objet de présenter des méthodes de fabrication ... pour obtenir l'acceptation du petit peuple qui a bien besoin qu'on lui explique que les éoliennes sont compatibles avec le paysage, ceci pour le plus grand bonheur de ceux qui sont tout en haut de la pyramide.

450 euros (HT), dépêchez-vous, reste pas beaucoup de places (en fait c'est terminé).

Nous avons bien noté que cette réunion se déroulera dans les locaux du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) à Paris. L'OFAEnR a été créé en 2006 à l'initiative du Ministère français délégué à l'Industrie et du [Ministère fédéral de l'Environnement](#) allemand (BMUB).

Outre le [Ministère fédéral allemand de l'Économie](#) (BMWi) et le [Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie](#) (MEDDE), plus de 150 PME et grandes entreprises sont adhérents à l'OFAEnR, avec parmi eux des développeurs, constructeurs, cabinets d'études, gestionnaires de réseaux, banques ainsi que des centres de recherches. À cela s'ajoutent de nombreux partenariats avec diverses organisations. Les activités de l'OFAEnR sont financées à hauteur de 50 % par les fonds publics mis à disposition par la France et l'Allemagne, l'autre moitié provenant des cotisations des adhérents.
Wikipédia.

Question éoliennes, le Sénat a amendé la loi sur la programmation énergétique en portant à un kilomètre la distance entre éoliennes et habitations. Cela pourrait soulager la pression qui s'exerce sur nos massifs, ou bien la reporter en des lieux encore plus sauvages... Ce texte sera examiné en deuxième lecture avant l'été par l'Assemblée nationale. Actuellement, il n'est donc pas effectif. Mais grosse colère chez les industriels...

Voir : <http://reinformation.tv/eoliennes-senat-amendement-1000-metres-distance-habitations-un-kilometre/>

* Bien entendu, ce qui suit est caricatural. Loin de nous l'intention de culpabiliser tout un secteur économique. Cependant, en toute bonne foi, cela a été inspiré par de nombreux reportages télévisés ou de

presse, des livres édifiants sur le sujet, des témoignages qui relatent certaines pratiques...

« Tout commerce est sans foi ni loi ». Le grand romancier français dont on peut extraire de l'œuvre cet aphorisme était certainement excessif. Malgré tout, nous pensons sincèrement que de telles attitudes sont réalité, même si on ne peut généraliser. Alors, à l'heure de « Je suis Charlie », à l'heure où l'on glorifie la liberté d'expression dans notre pays, il serait regrettable de taire ce que l'on a à dire.

E/ La poussée éolienne champignonesque provençale

Deux autres projets concernent notre région actuellement. Celui de **Salernes-Aups** (83) :

- <http://www.apphv83.org/fran%C3%A7ais/le-projet-aups-salernes-villecroze/>

<http://www.varmatin.com/aups/un-projet-de-parc-eolien-fait-polemique-a-aups.2066615.html>

<https://villecrozeautrement.wordpress.com/2014/12/22/parc-eolien-aups-salernes-villecroze-pourquoi-si-peu-de-transparence/>

Et celui de **Puimichel** (04) :

http://www.petitions24.net/non_aux_eoliennes_sur_le_plateau_de_puimichel

<http://www.lamarseillaise.fr/alpes/developpement-durable/36218-asse-contre-les-vents-et-marees-deferlantes-de-l-eco-industrie>

Après 260 ha de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles (le plus grand parc de France), 39 éoliennes. Vive le merveilleux monde éco-énergétique de demain ! Après la ville à la campagne, l'industrie à la campagne.

Recensement des projets éoliens en 83, 04, 06. Certains sont, a priori (restons vigilants), abandonnés :

- Siou-Blanc (83)
- Aups-Salernes (83)

- Traces d'intention sur Ste-Baume, montagne de la Lare, Mourre d'Agnis, (83)
- Artigues (83)
- col de Bleine (06)
- Escragnolles (06)
- montagne de l'Oratoire, Bayons (04)
- Puimichel (04).

Oui, il en manque !

F/ Des nouvelles du front (le projet de PNR sur la Sainte-Baume)

Ce qui est précisé entre parenthèses a semblé utile ; on ne sait jamais...

Nous avons reçu l'avant-projet de parc ainsi que le plan de parc. Après une première lecture, nous pensons qu'il recèle de nombreux aspects positifs. En effet, sur certains points déterminants, ce document ne se contente pas d'être un recueil de bonnes intentions, un missel du parfait petit écolo. Des préconisations concrètes sont avancées. Mais il reste d'importants ajustements à proposer, notamment en ce qui concerne les paysages, et de surcroît le chapitre « carrières » fait défaut.

Néanmoins, en comparaison avec d'autres chartes qui sont rédigées pratiquement totalement en langue de bois, on peut affirmer que l'on est sur une bonne voie dont l'aboutissement reste à confirmer.

L'avant-projet n'est pas le projet. Que restera-t-il du document actuel dans le document final ? Nous n'en savons rien à ce stade d'avancement du processus.

G/ Le professeur Nimbus

*Mais se touchant crâne, en criant « j'ai trouvé »
La bande au professeur Nimbus est arrivée
Qui s'est mise à frapper les cieux d'alignement,
Chasser les dieux du firmament.*

Georges Brassens, le Grand Pan.

À lire : Noam Chomsky, la fabrication du consentement.

H/ Un peu de théorie

a/ Le conspirationnisme ou la théorie du complot, (pour les courageux...)

Afin de prévenir tout soupçon de conspirationnisme à notre égard, il convient de préciser les choses.

La théorie du complot consiste à penser qu'une vaste machination politico-économique est à l'origine du contrôle de la population en employant, si besoin, des moyens immoraux, voire terroristes. Cette machination déploie ses relais dans tous les étages la société. Aussi, certains pensent-ils que les attentats du 11 septembre ont été organisés par l'équipe de Georges Bush Junior, que la Shoah n'a jamais existé, que l'on n'a jamais marché sur la Lune (Marion Cotillard), etc.

Nous ne versons pas le moins du monde dans cette croyance phantasmatique. Non. Mais en revanche, pour reprendre le thème de la de la transition écologique en France, nous accédons à l'idée que les effets négatifs de celle-ci constituent l'aboutissement de mécanismes psychosociaux, les choses se faisant « naturellement » pour une bonne part ; l'héritage culturel, philosophique, social, politique, mythologique, la psychologie, en définitive tout ce que traitent les sciences humaines, ayant façonné le monde d'aujourd'hui (sans oublier le pouvoir corrupteur de l'argent).

Pour autant, cela signifie t'il qu'il n'existe pas de complots ? Car enfin, si ce mot existe dans le dictionnaire, c'est qu'il doit bien y avoir une raison. Au sein du climat social général, bien entendu peuvent éclore des machinations particulières, la plupart du temps dictées par la soif de pouvoir, l'intérêt personnel, l'appât du gain, le mercantilisme. Tous les jours ou presque, des « affaires » défrayent la chronique, et on ne peut exclure les calculs que nous ignorons, motivés parfois (mais pas toujours) par des désirs sincères de bien

public mais s'embourbant dans des orientations néfastes. Également on ne peut ignorer de très célèbres mensonges d'états.

À l'heure actuelle, on observe de fréquentes allusions dans les médias à la théorie du complot, surtout lorsque celle-ci vise des « marginaux », des personnes qui revendiquent le droit à la parole contraire. Comment interpréter ce phénomène autrement que de voir en celui-ci un procédé commode de discrédit qu'on peut objecter à toute occasion, sans craindre de se voir opposer une preuve en faveur de la partie adverse ? Ce phénomène converge vers une attitude de défense de l'idéologie dominante en s'appuyant sur le faux argument de l'attaque ad hominem.

Les choses sont complexes ; une analyse mettant de côté l'émotion peut permettre de dissiper un peu le brouillard. Mais au delà de la posture conspirationniste caricaturale, la limite qui sépare l'analyse objective de la sensation du complot est parfois sujette à controverses. Ici intervient l'intuition qui est variable selon les tempéraments.

Seule l'analyse accompagnée de bon sens pourra se rapprocher d'une vérité qui n'est pas facile à appréhender

b/ Liberté ? (pour les masos...)

La réflexion ci-dessus amène au problème suivant : postuler qu'il n'existe pas de complots revient à dire en somme que les phénomènes suivent une logique naturelle, un « air du temps » qui échapperait donc à la volonté. Par conséquent, notre volonté serait dépendante de cette pente inéluctable. Qui dit dépendance dit absence de liberté. Pas de liberté, pas de responsabilité. Est-ce bien raisonnable de penser cela ?

À vos cerveaux !

c/ L'État : garant des libertés ou principe totalitaire ?

Peut-être bien le sujet de la prochaine newsletter (avant l'été, c'est promis).